

FICHE DE POSTE « REFERENT A.V.I.P »

Le référent A.V.I.P d'un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant a pour mission d'assurer la coordination de l'ensemble des actions, qu'elles soient collectives ou individuelles, à l'attention des familles inscrites dans un parcours de réinsertion sociale et/ou professionnelle qui fréquentent l'établissement au titre de la garde de leur(s) enfant(s).

Le référent travaille en étroite collaboration avec l'équipe de(s) l'établissement(s) afin d'identifier, accompagner les familles fréquentant la structure.

Le référent sera amené à travailler avec les institutions et partenaires du domaine dans le but de faciliter l'accompagnement et le suivi de ces familles (Pôle Emploi, Conseil départemental, prestataires habilités).

Le référent veille à ce que les familles fréquentant l'établissement disposent de l'ensemble des éléments nécessaires à leur réinsertion sociale et/ou professionnelle.

Il met en œuvre les actions permettant de faciliter les liens entre les institutions partenaires et les familles inscrites dans un parcours d'insertion ou de réinsertion.

Domaine d'activité et compétences requises :

Le référent 'AVIP' a pour mission générale d'accompagner, de susciter, de promouvoir, d'animer des actions permettant l'insertion des familles fréquentant l'établissement d'accueil au titre de la garde de leur(s) enfant(s).

Missions :

- Elaborer et mettre à jour le diagnostic des besoins au regard de la spécificité du projet ;
- S'engager à utiliser exclusivement, pour le suivi des disponibilités et l'orientation des familles, la plate forme web mise à disposition par Pôle Emploi,
- Travailler en étroite collaboration avec le coordonnateur Avip qui anime le réseau des référents Avip des structures labellisées et suit le dispositif à l'échelle du département.
- S'engager à participer aux réunions techniques organisées 2 à 3 fois par an avec l'ensemble des référents Avip.
- Accueillir et accompagner les familles orientées par le coordonnateur et les prescripteurs et susceptibles de bénéficier d'une place d'accueil AVIP en vue de faciliter le parcours de ces dernières ;
- Veiller à la pérennité de l'accueil de l'enfant dès l'entrée du parent dans le parcours en l'orientant à l'issue du contrat d'insertion vers une place d'accueil relevant du droit commun au sein de l'établissement AVIP, ou en lui proposant des solutions vers d'autres modes de garde, en collaboration étroite avec le Relais Petite Enfance (RPE) du territoire.
- Créer des liens et mettre en place des actions avec les autres acteurs de la petite enfance du champ de l'insertion professionnelle et du soutien à la parentalité, en prenant appui notamment sur les Réseaux d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité (Reaap), les Lieux d'Accueil Enfant Parent (Laep) ; de la Petite Enfance (Relais Petite Enfance) du territoire facilitant le retour à l'emploi du ou des parents.

- Rendre compte aux institutions, via le coordonnateur et selon la périodicité indiquée, des éléments de bilan quantitatifs et qualitatifs. Les indicateurs seront référencés dans l'annexe 3 de la convention «réfèrent Avip» et ils concernent les points suivants :
 1. Actions menées au titre de l'accompagnement à la parentalité,
 2. Actions menées au titre de la pérennisation de la place Avip,
 3. Actions en vue d'un essaimage du dispositif,
 4. Actions menées en vue de faire le lien avec les ressources « modes de garde » existantes et l'ensemble des acteurs de la petite enfance (accueil individuel et collectif) ;

Aptitudes à la tenue du poste :

- Posséder une bonne connaissance du réseau partenarial de son territoire dans le champ de la petite enfance, du soutien à la parentalité et de l'insertion.
- Connaître les politiques familiales publiques mises en œuvre par les institutions sociales.
- Savoir créer des espaces d'échanges privilégiés avec les familles sur des temps collectifs ou individuels.
- Avoir des connaissances sur la gestion de projet afin d'identifier les besoins des familles, les analyser, proposer des solutions adaptées et en assurer le reporting auprès de sa hiérarchie et des institutions partenaires.
- Développer une appétence pour du travail collectif sur des projets partagés.
- Avoir la capacité à travailler en équipe et en partenariat, la capacité d'initiative, le sens de la communication, de fortes qualités relationnelles et une grande capacité d'écoute.
- Maîtriser les outils bureautiques permettant le suivi de l'ensemble de ces missions.

Informations liées au réfèrent Avip	
<ul style="list-style-type: none"> - Nom/Prénom : - Mail + téléphone : - Fonction occupée : - Diplômes : - Temps de travail consacré à la fonction de réfèrent : - Date de prise de fonction : 	Visa collectivité ou association Date :
Validation par les membres du Copil	Décision : <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable Observations éventuelles : Date :